

Propositions pour l'avenir de l'enseignement de la philosophie

Décembre 2017

Dans le cadre de la concertation sur une réforme du lycée général et technologique et du baccalauréat menée par M. Pierre Mathiot, l'ACIREPh s'est engagée à formuler des propositions visant à démocratiser l'enseignement de la philosophie au lycée, dans les contours qui nous furent présentés lors de notre audition du 22 novembre 2017.

Compte-tenu du cadre encore provisoire du projet de réforme en cours, l'ACIREPh précise que les propositions suivantes, si elles ont à cœur de répondre aux demandes de la mission de concertation, ne doivent être entendues ni comme définitives, ni comme exclusives. C'est pourquoi nous en resterons ici à des principes assez généraux. Notre travail de réflexion et de débat se poursuit.

L'orientation de l'ACIREPh consiste à vouloir rendre l'enseignement de la philosophie plus *démocratique*. Cet objectif se décompose en deux aspects solidaires :

- rendre l'enseignement plus formateur et l'évaluation plus juste pour *tous* les élèves ;
- former des citoyens capables de porter un jugement critique sur les choix de société, capables de participer à des débats publics, et surtout disposés à le faire.

Nous soutenons une éducation dont les pratiques et exercices cultivent l'ouverture d'esprit, la réflexion autonome, la recherche du vrai, des raisons, des faits et des arguments ; pour aider les futurs adultes à résister aux préjugés, à l'intolérance, à toutes les formes d'endoctrinement.

- 1) Proposition : un programme de problèmes (Tronc commun - Terminale)
- 2) Proposition : des épreuves du baccalauréat renouvelées
- 3) Propositions pour un cursus de spécialité (Première et Terminale)
- 4) Des conditions matérielles favorables à une formation exigeante : horaires et effectifs

1) Proposition : un programme de problèmes (Tronc commun – Terminale)

Les épreuves de l'examen ne sauraient être réellement améliorées indépendamment des programmes. C'est pourquoi nous affirmons le caractère inséparable de ces questions, et ne pouvons répondre à la demande de la mission Mathiot, d'imaginer de nouvelles épreuves du baccalauréat communes à tous les élèves des différentes séries, sans aborder la perspective d'une transformation des programmes eux-mêmes. Actuellement, un élève ayant sérieusement appris son cours ne peut même pas espérer obtenir une note moyenne à l'examen, parce que le champ des problèmes possibles sur une seule et même notion est en droit infini, et en fait, infiniment plus vaste que ce qu'un cours de quelques heures peut apporter aux élèves. Le cœur du problème réside donc dans les programmes eux-mêmes, beaucoup trop indéterminés et – pour cette raison – trop lourds.

L'ACIREPh propose donc **que le programme soit constitué de 5 problèmes déterminés** (par exemple, un par période scolaire), **tournant partiellement et périodiquement** : par exemple, un problème renouvelé tous les ans ou tous les deux ans. Ces 5 problèmes devraient être choisis parmi les 5 champs suivants : métaphysique, philosophie de la culture, philosophie de la connaissance, philosophie politique philosophie morale. Cette proposition d'un programme tournant est motivée par la nécessité de **préciser les contenus enseignés et donc attendus des candidats** au baccalauréat – ce qui impose des choix drastiques compte-tenu du caractère encyclopédique des programmes actuels –, sans toutefois imposer de coupe « idéologique » ou de préférence doctrinale, puisque les problèmes

empruntés à chacun des champs mentionnés ne resteraient pas les mêmes d'une période sur l'autre, et resteraient ouverts à **des approches diverses**.

Le nouveau programme de philosophie reprendrait les objectifs des programmes précédents : « *favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice réfléchi du jugement, et lui offrir une culture philosophique initiale* ». Mais son esprit doit être différent.

► **Le choix d'un programme de *problèmes* et non plus de « *notions* ».** L'ancien programme de « notions » souffre de son indétermination et de sa lourdeur. Il autorise une diversité si grande de sujets qu'il est impossible aux élèves de s'y préparer ni aux professeurs de les y préparer. Pour mieux délimiter l'objet de l'étude philosophique, le nouveau programme se propose de former l'élève en le confrontant à des *grands problèmes* de la philosophie ; et parce que pour être sérieusement traités, ces problèmes demandent du temps, le programme n'en comporte volontairement qu'un **nombre très limité libellé sous forme de questions**.

Ce choix permet d'éviter la saturation du temps scolaire. Élèves et professeurs ont ainsi plus de temps pour conduire *l'étude* des problèmes et pour les *exercices*.

► **Le choix d'un programme indiquant pour chaque problème des *éléments de la culture philosophique* à comprendre et connaître.** Avec la démocratisation de l'école, la plus grande partie de la jeunesse a aujourd'hui accès aux classes de philosophie. Cette situation créée de nouvelles obligations dont celle d'apporter à *tous* une culture philosophique élémentaire. Le souci d'un enseignement plus *scolaire* de la philosophie, loin de d'en diminuer la grandeur, lui permettra de mieux faire reconnaître sa valeur *formatrice* et *émancipatrice*, étayée sur des éléments précis.

Cette culture philosophique initiale peut comprendre :

- des éléments de **réponses philosophiques** suffisants pour comprendre le sens et l'enjeu de chaque problème étudié,
- des **distinctions lexicales et conceptuelles** indispensables pour traiter les problèmes et sans lesquelles l'élève ne saurait y réfléchir valablement et philosophiquement ; l'élève en apprend le sens et l'usage.

Le but est que *l'élève* puisse, à partir de ces éléments, choisir ou **construire sa propre position** sur les problèmes en question ; et que *tous* les élèves aient réellement acquis au terme de leur année de philosophie cette *culture philosophique*.

► **Apprendre la philosophie pour diagnostiquer le présent.**

Nous proposons en outre que chacun des problèmes comprenne une dimension contemporaine, afin d'inscrire la réflexion philosophique dans un diagnostic critique du monde présent. En fonction des problèmes au programme, ces questions contemporaines pourront être conçues sur le modèle de celles abordées dans l'enseignement de spécialité (cf. ci-après, 3-4).

BILAN : UN PROGRAMME QUI LAISSE PLUS DE TEMPS ET DE LIBERTÉ

Si le programme ne comprend qu'un petit nombre de problèmes et - pour chaque problème - **un choix volontairement très limité d'approches**, c'est pour garantir que tous les élèves auront effectivement accès à une culture philosophique initiale et permettre de meilleures conditions d'études. **Cela ne signifie nullement que le professeur soit contraint de limiter son cours aux éléments indiqués ; il a au contraire toute liberté d'approfondir l'étude d'un problème dans la direction et avec les auteurs de son choix.** Le choix d'un nombre limité d'approches, bien loin de diminuer la liberté pédagogique du professeur, l'augmente ; il peut ainsi choisir d'approfondir l'une des approches indiquées ou d'en introduire de nouvelles, de consacrer plus de temps à des exercices philosophiques, etc.

Il n'appartient pas à l'Acireph de proposer un programme mais pour illustrer ce que pourrait être un programme de problèmes, voici, à titre indicatif, 4 exemples de problèmes accompagnés de leurs repères. Il est possible d'en concevoir beaucoup d'autres.

1) Champ : métaphysique

Comment concevoir les rapports entre le corps et l'esprit ?

- Conscience et conscience de soi
- Conscience et inconscient
- L'intentionnalité
- Corps physique, corps propre
- Sentir et penser
- Les émotions et les passions
- L'expression
- L'intention, la volonté, l'action
- Les machines, le cerveau, la pensée

- *Le dualisme*
- *Le matérialisme*
- *Le naturalisme*
- *Le spiritualisme*

2) Champ : philosophie de la culture

Pourquoi éduquer ?

- L'enfant
- Être majeur
- L'inné et l'acquis
- Le maître et l'élève
- Pouvoir et autorité
- Loi et interdit
- La tradition
- L'expérience
- L'autonomie

- *Trois textes classiques de philosophie de l'éducation (2 à 4 pages) : par exemple, Platon, Rousseau, Mill*

3) Champ : philosophie de la connaissance

Peut-on se fier aux sciences ?

- Connaissance commune, connaissance scientifique
- Mythe, science, pseudo-science
- Science et technique
- Sciences de la nature, sciences de l'homme
- Connaissance, vérité, réalité
- Opinion, croyance, connaissance
- L'objectivité
- Raisonner, prouver, démontrer
- Expliquer, comprendre, interpréter
- Donnée, fait, expérience
- Hypothèse, loi, théorie
- Causalité, hasard, déterminisme
- L'idée de révolution scientifique

- *L'empirisme*
- *Le positivisme*
- *Le pragmatisme*
- *Le rationalisme*
- *Le scepticisme*

4) Champ : philosophie politique

Qu'est-ce qu'une société juste ?

- La justice distributive
- Le juste et le bien
- Individu, société, communauté
- Égalité et différence
- Hiérarchie et classes sociales
- Domination et émancipation
- Droits et intérêt
- Intérêt général, intérêt particulier
- Légalité, légitimité
- La propriété
- Révolte, réforme, révolution

- *Le libéralisme*
- *Le socialisme*
- *L'utilitarisme*

5) Champ : philosophie morale

Qu'est-ce qui fait qu'une action est bonne ou mauvaise ?

- Bien, mal / bon, mauvais
- Morale / éthique
- Acte/règle
- Vertu
- Bonheur
- Devoir
- Intention / conséquence
- Égoïsme, altruisme
- Intérêt et désintéressement
- Impératif catégorique et loi morale
- Légal/moral
- Bonne volonté

- *Morale déontologique*
- *Morale conséquentialiste*
- *Utilitarisme*

2) Proposition : des épreuves du baccalauréat renouvelées

► Motivations

La dissertation et l'explication de texte sous leur forme actuelle sont des exercices conçus dans un contexte élitiste, antérieur à la massification scolaire. Déjà critiqués en 1989 dans le rapport Derrida-Bouveresse sur l'avenir de l'enseignement de la philosophie,¹ ils épuisent les professeurs en conseils de méthode et désespèrent les élèves – ce dont témoigne le marché florissant des Annabacs et des corrigés payants en ligne. Les exigences de méthode de ces exercices restent très largement flottantes, ce qu'enregistrent chaque année les commissions dites d'harmonisation du baccalauréat. D'une manière générale, les compétences linguistiques et rhétoriques qui permettent à une minorité d'élèves de briller dans ces exercices sont connues pour n'être pas les mieux socialement partagées. Ainsi, l'enquête ACIREPh-SNES réalisée en 2015 auprès de plus de 400 collègues le montre : une majorité des professeurs de philosophie souhaite transformer les épreuves du baccalauréat en séries générales, et la quasi-totalité le souhaite pour les séries technologiques.

C'est pourquoi l'ACIREPh demande des formats d'épreuve plus clairs dans leurs consignes, guidant davantage les candidats, qui permettront aux correcteurs d'être plus exigeants quant aux attendus. Les **épreuves** ne doivent pas laisser place au bavardage et à la rhétorique ; elles **doivent porter sur ce qui a été enseigné et le préciser dans leur énoncé** ; elles doivent permettre d'évaluer tout à la fois les connaissances, les qualités de réflexion et d'argumentation mais sans placer les candidats devant des sujets inconnus ou infaisables.

Ainsi, en toute hypothèse, il sera indispensable de **préciser et clarifier les attendus des épreuves du baccalauréat**, qu'il s'agisse des actuelles (si elles étaient maintenues) ou de nouveaux formats.

► En séries technologiques

La DGESCO et l'Inspection générale de philosophie sont déjà conscientes de l'inadéquation des épreuves actuelles du baccalauréat. Elles ont ainsi pris l'initiative d'une expérimentation de nouvelles épreuves dans la série STHR (Hôtellerie et Restauration), qui concerne moins de 2 % des élèves de séries technologiques. Ces nouvelles épreuves se caractérisent par le maintien d'un choix entre trois sujets : une dissertation, une « composition » et une explication de texte, portant sur des notions du programme différentes. Les transformations concernent le nouveau second sujet, nommé « composition », ainsi que le troisième sujet d'explication de texte.

Sans être conformes aux principes qui devraient pour l'ACIREPh présider à la conception de nouvelles épreuves pour les séries technologiques,² ces formats renouvelés marquent néanmoins à nos yeux un progrès par rapport aux épreuves actuelles.

C'est pourquoi nous demandons, *a minima* :

- que cette expérimentation soit évaluée tant dans ses effets sur les copies produites à l'examen que dans le travail fait avec les élèves pendant l'année ;
- si le bilan atteste d'améliorations par rapport aux épreuves actuelles, que ces nouvelles épreuves soient étendues à l'ensemble des séries technologiques.

Néanmoins, nous privilégions un renouvellement plus profond de ces épreuves : **un seul type de sujet, avec deux sujets au choix, et, au sein de chaque sujet, plusieurs parties** affectées d'un barème (questions de connaissances, analyse de texte, essai argumenté). Ceci permettrait d'éviter l'effet de « tout ou rien » inhérent au principe actuel du choix d'un seul sujet, qui pénalise un élève qui ne

¹ Le texte intégral du rapport est consultable sur notre site : <http://www.acireph.org/spip.php?article37>

² Notre communiqué sur ces nouvelles épreuves est consultable ici : <http://www.acireph.org/spip.php?article145>
Nos propositions de nouvelles épreuves pour les séries technologiques : <http://www.acireph.org/spip.php?article130>

parvient pas à discerner le ou les problèmes évoqués par une question de dissertation, ou qui ne comprend pas tel passage important d'un texte.

► En séries générales

Si le principe de programmes de problèmes mieux déterminés était retenu, il est clair que les épreuves actuelles, de dissertation et d'explication, pouvant être évaluées sur des fondements plus solides, gagneraient en justesse. C'est la raison pour laquelle l'ACIREPh ne s'oppose pas à leur maintien, *dans le cadre de programmes de problèmes déterminés*.

Notre réflexion n'est pas plus arrêtée sur ce point que celle de l'ensemble de la profession. C'est pourquoi il est nécessaire d'engager un large débat. Ainsi 75 % des collègues ayant répondu à notre enquête ACIREPh-SNES en 2015 déclaraient souhaiter un « dialogue collectif de la profession » sur la question des épreuves du baccalauréat.³

► À quoi pourrait ressembler une épreuve de philosophie commune à tous les candidats ?

La commission dirigée par M. Mathiot a évoqué l'idée d'une éventuelle non-distinction entre séries technologiques et séries générales, tout en ajoutant que cette piste était provisoire et discutée. Dans cette hypothèse, nous indiquons ce que pourrait être une épreuve commune à tous les candidats.

Les principes en seraient les suivants :

- => des questions précises et mobilisant explicitement les connaissances exigibles
- => et des questions demandant une réflexion et une argumentation construites.
- => un barème autorisant des appréciations nuancées
- => une épreuve qui donne sa chance au candidat et remédie à l'aléatoire du cours en autorisant des choix

PREMIÈRE PROPOSITION : UNE ÉPREUVE À QUESTIONS AU CHOIX

(Si le programme comprend CINQ problèmes)

Le sujet comprend **CINQ** questions au choix : une sur chaque unité du programme.

Le candidat choisit **deux questions** (et seulement deux), chacune peut rapporter 45 points, soit 90 points au total pour l'épreuve de philosophie.

Chaque question est composée de deux parties :

(a) *la première*, vérifie plutôt les connaissances et la compréhension des éléments du programme ; elle est notée sur *15 points*.

(b) *la deuxième*, invite plutôt à une réflexion critique, un essai argumenté à propos d'une question clairement reliée au thème de l'unité. Elle est notée sur *30 points*.

Chacune des deux questions choisies par le candidat doit-être **intégralement traitée** (dans ses deux parties (a) et (b)).

(le nombre d'unité et l'ampleur de leur contenu ne changent rien aux modalités, qu'il y en ait plus ou moins, le candidat aura toujours à choisir DEUX questions soit dans un ensemble plus restreint, soit dans un ensemble plus large... l'ampleur dépendant réellement cette fois de l'horaire des séries).

³ Les résultats complets de cette enquête sont consultables sur notre site : <http://www.acireph.org/spip.php?article27>

Nous présentons ci-dessous un exemple de sujet correspondant à ces principes.

RÉPONDRE À DEUX QUESTIONS (COMPLÈTEMENT) AU CHOIX

Question 1. Champ métaphysique. Problème : avons-nous une volonté libre ?

- (a) Expliquez et illustrez ce que signifie le terme « déterminisme » (15 points)
- (b) Dans quelle mesure déterminisme et responsabilité morale sont-ils compatibles ? (30 points)

Question 2. Champ philosophie de la culture. Problème : pourquoi aimons-nous l'art ?

- (a) Expliquez la relation entre la notion de forme et l'œuvre d'art (15 points)
- (b) « Nous aimons une œuvre d'art parce qu'elle exprime les sentiments de l'artiste ». Examinez ce qui peut être dit à la fois pour **et** contre cette conception. (30 points)

Question 3. Champ philosophie de la connaissance. Problème : peut-on se fier aux sciences ?

- (a) Expliquez ce qu'est le positivisme. Quelle peut être la force de cette approche pour la connaissance ? Et sa faiblesse ? (15 points)
- (b) Les erreurs en science remettent-elles en cause la valeur de la science ? (30 points)

Question 4. Champ philosophie politique. Problème : pourquoi devrions-nous être gouvernés ?

- (a) Expliquez et illustrez ce que signifie le « pouvoir » dans un contexte politique (15 points)
- (b) Examinez l'idée que les obligations politiques sont fondées sur le consentement (30 points)

Question 5. Champ philosophie morale. Problème : qu'est-ce qui fait qu'une action est bonne ou mauvaise ?

- (a) Expliquez et illustrez deux façons dont l'intérêt personnel pourrait entrer en conflit avec la moralité. (15 points)
- (b) « Je peux croire qu'une action est moralement bonne sans que cela me motive à l'accomplir ». Discutez. (30 points)

SECONDE PROPOSITION : UNE ÉPREUVE EN PLUSIEURS PARTIES

Conformément aux principes exposés plus haut, il s'agit de proposer une épreuve ne comprenant qu'un seul type de sujet, en plusieurs parties affectées d'un barème :

- analyse d'un texte (10 points)
- essai argumenté (10 points)

ANALYSE DE TEXTE

« Tant qu'on désire on peut se passer d'être heureux ; on s'attend à le devenir : si le bonheur ne vient point, l'espoir se prolonge, et le charme de l'illusion dure autant que la passion qui le cause. Ainsi cet état se suffit à lui-même, et l'inquiétude qu'il donne est une sorte de jouissance qui supplée à la réalité, qui vaut mieux peut-être. Malheur à qui n'a plus rien à désirer ! Il perd pour ainsi dire tout ce qu'il possède. (...) En effet, l'homme, avide et borné, fait pour tout vouloir et peu obtenir, a reçu du ciel une force consolante qui rapproche de lui tout ce qu'il désire, qui le soumet à son imagination, qui le lui rend présent et sensible, qui le lui livre en quelque sorte, et, pour lui rendre cette imaginaire propriété plus douce, le modifie au gré de sa passion. Mais tout ce prestige disparaît devant l'objet même ; rien n'embellit plus cet objet aux yeux du possesseur ; on ne se figure point ce qu'on voit ; l'imagination ne pare plus rien de ce qu'on possède, l'illusion cesse où commence la jouissance. »

Rousseau, *La Nouvelle Héloïse* (1761)

Questions

- a) D'après Rousseau pourquoi le désir permet-il de « se passer du bonheur » ? (Lignes 1-3).
- b) Quel état désigne « cet état » (ligne 3) ? Relevez ce que Rousseau en dit dans le texte. De quel autre état pourrait-on dire la même chose ?
- c) « Malheur à qui n'a plus rien à désirer ! » (lignes 4-5). En quoi cette exclamation est-elle paradoxale (c'est-à-dire choquante pour l'opinion commune) ?
- d) Quel est l'avantage de l'imagination par rapport à la réalité, d'après le texte ? (Lignes 5-12).
- e) Le terme « jouissance » est utilisé deux fois dans le texte (lignes 4 et 12). Que signifie ce terme dans le langage courant ? Que désigne ce terme dans chacun des cas ? Est-ce la même chose ? Justifiez votre réponse.
- f) Exposez en une phrase la thèse qu'expose ce texte sur le rapport entre désir et bonheur.

ESSAI ARGUMENTÉ

Dans un essai argumenté d'environ 600 mots, vous réfléchirez à la question suivante :

Selon vous, le désir peut-il se satisfaire de la réalité ?

Votre réflexion ne doit pas se résumer à la simple formulation de votre opinion. Elle doit être argumentée et structurée. Elle doit tenir compte des objections possibles aux idées que vous exposerez. Vous pouvez vous servir de l'analyse du texte ci-dessus, ainsi que de vos connaissances personnelles, pour étayer votre propos.

Un choix est donné au candidat entre plusieurs sujets sur ce même format.

3) Propositions pour un cursus de spécialité (Première et Terminale)

L'ACIREPh suggère les pistes suivantes pour un enseignement de spécialité philosophie :

1/ Il semble nécessaire de proposer **dès la classe de Seconde une initiation à la philosophie**, sans quoi on demanderait aux élèves de se spécialiser en Première dans une discipline qui leur est inconnue, contrairement à la plupart des autres disciplines.

2/ Le programme de la spécialité devrait être conçu **en tenant compte des besoins en termes de poursuite d'études des élèves qui la choisiront**. Il dépendra donc de la discipline couplée avec la philosophie (si cette solution était retenue), ainsi que de l'ensemble des offres d'autres spécialités.

3/ Il devrait éviter d'anticiper en Première les contenus du tronc commun de Terminale.

4/ Dans la perspective de poursuites d'études des élèves ayant opté pour cette spécialité vers des filières orientées vers les sciences politiques ou sociales, le journalisme ou le droit, le contenu de cet enseignement de spécialité devrait offrir **une réelle plus-value du point de vue de l'analyse critique des problèmes du monde contemporain** : question de justice sociale, des migrations, des guerres, questions en lien avec la technoscience (bioéthiques ou environnementales), question des médias et de la culture de masse, questions sur l'art, questions morales, etc. La liste des questions n'a pas à être fixée ni même impérative (il pourrait s'agir d'un ensemble de questions aux choix dans une liste). Ces questions devront être associées à une solide **initiation à la philosophie politique**, notamment contemporaine.

5/ On peut également s'attendre à des élèves intéressés par les classes préparatoires littéraires. Ainsi, **l'étude d'une œuvre complète** pourrait être menée, notamment en Première. Cette œuvre pourrait compléter le programme de Français (par exemple autour de la question des Lumières).

6/ Dans la mesure où la philosophie sera vraisemblablement couplée avec une autre discipline, le programme de spécialité devrait comprendre **une initiation à l'épistémologie de cette autre discipline** (philosophie de l'économie et de la sociologie, philosophie de la biologie, philosophie de l'histoire).

7/ Le programme de spécialité pourrait proposer **l'étude approfondie d'un ou plusieurs problèmes contemporains interdisciplinaires, dès la classe de Première**. Cette étude serait l'occasion de découvrir la spécificité des méthodes philosophiques en les appliquant à un objet étudié par ailleurs (questions sur l'environnement, sur l'histoire, par ex.).

8/ **La classe de Première devrait proposer un travail spécifique des compétences attendues en philosophie : construire ou juger un argument, analyser un concept, etc.** Cette étude ne serait pas séparée de l'examen des problèmes philosophiques, mais cependant suffisamment explicite pour développer effectivement les compétences attendues. On ne peut se contenter, en effet, d'espérer que les élèves les acquièrent par la simple imitation du professeur, comme c'est le cas des programmes actuels.

4) Des conditions matérielles favorables à une formation exigeante : horaires et effectifs

► Considérations préliminaires

Nous exprimons notre inquiétude quant à la baisse annoncée des moyens alloués au lycée : M. Mathiot parlait d'un surcoût de 30 % du lycée français par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Or, nous pouvons observer que les étudiants français sortent mieux diplômés du supérieur (80 %), et qu'ils y échouent moins (19 %), que dans la moyenne des pays de l'OCDE (respectivement 68 % et 29%).⁴

Nous ne souhaitons pas que l'offre de formation proposée aux futurs lycéens soit plus faible qu'actuellement, ni par une diminution globale du nombre d'heures, ni par une augmentation du nombre d'élèves par classe. La perspective du Ministère semble pourtant être celle d'une réforme à moyens constants, dans le meilleur des cas, et dans le pire, à moyens décroissants – ce dont témoigne la baisse de 20 % des postes aux concours de recrutement pour l'année 2018, notamment en philosophie. Nous avons déjà exprimé notre opposition à cette baisse qui s'accompagnera nécessairement, soit d'une diminution du nombre d'heures de philosophie dispensées au lycée, soit d'un recours accru aux professeurs contractuels.⁵

L'ACIREPh ne soutiendra pas une réforme déterminée prioritairement par des mesures d'économie, car l'exigence de démocratisation qui nous anime est corrélative d'une conscience aiguë des conditions matérielles qu'impliquent des dispositifs pédagogiques plus variés et plus formateurs pour les citoyens de demain.

► Horaires et effectifs pour l'enseignement de philosophie

Idéalement, nous souhaiterions un horaire commun à tous les lycéens, pour le tronc commun de Terminale.

Motivations : La philosophie dans le secondaire ne prépare pas à certaines filières, mais relève de la culture commune ou de ce qu'on appelle aussi la formation générale de l'homme et du citoyen : à savoir, le développement de la réflexion, de l'ouverture d'esprit, du jugement critique, appuyé sur des éléments choisis de la culture philosophique adaptés aux classes du secondaire.

Or, la distribution horaire actuelle n'est pas justifiée : la philosophie n'est pas spécialement une discipline « littéraire ».

La situation pour les séries technologiques est injuste et pédagogiquement insensée : là où les élèves sont moins équipés du point de vue de la formation générale, en raison de leur parcours, là où ils auraient besoin d'une formation plus solide, ils ont le moins d'heures (et des épreuves quasiment identiques !). Un rééquilibrage horaire permettrait de développer les capacités réflexives, mais aussi de lecture et d'écriture de ces élèves, c'est-à-dire ces compétences générales qui leur font tant défaut dès qu'ils passent dans l'enseignement supérieur (ce dont témoigne le constat des universités au sujet de l'échec selon la série du baccalauréat).

Pistes : Nous demandons donc *au mieux* le même horaire en séries générales et technologiques, et si c'est impossible un rapprochement des deux, par souci de justice scolaire et de rééquilibrage pédagogiquement nécessaire : **3 heures par élève dont 1 heure en classe dédoublée en séries technologiques, 4 heures par élève dont 1 heure en classe dédoublée en séries générales**. Nous restons ouverts à des discussions éventuelles, en fonction des possibilités offertes aux élèves en amont de la Terminale pour bénéficier d'un véritable cursus progressif et cohérent de philosophie au lycée, que nous appelons de nos vœux.

⁴ Sources : OCDE, *Regards sur l'éducation*, 2013, tableau A4.1 ; MESR, Note d'information n°13.10, 2013.

⁵ <http://www.acireph.org/spip.php?breve23>

Quel que soit l'horaire retenu par la mission Mathiot ou par le Ministère, il faut souligner la nécessité d'y inscrire de façon impérative **des heures d'enseignement en classe dédoublée, pour tous les lycéens**. De l'avis unanime de tous les collègues, porté par l'intégralité des associations professionnelles et des organisations syndicales depuis la réforme du lycée menée par M. Châtel, les heures en classe dédoublée sont un outil précieux et indispensable pour diversifier les approches pédagogiques, expérimenter des formes innovantes d'apprentissage, et assurer un meilleur suivi individuel des élèves.
